

**Direction : Direction Générale des Services Techniques**

**Direction Administrative des Services Techniques**

**REF : DAST2006033**

**Signataire : MB/ED/MP**

**OBJET :Gymnases Robespierre et Manouchian, réfection des revêtements de sols des salles sportives. Approbation du bilan global prévisionnel des travaux. Approbation du projet de marché. Approbation du plan de financement. Demande de subventions.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le projet de Marché,

Vu les articles 26 et 28 du Code des Marchés Publics,

Vu l'article 4 du Guide des Procédures adaptées approuvé par délibération du Conseil Municipal le 31 mars 2004,

Vu le budget communal,

Sur avis favorable de la commission gestion du patrimoine, transport circulation et stationnement.

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**ARTICLE 1 :** approuve le bilan global prévisionnel des travaux cités en objet, à 128 000 € TTC ainsi que le plan de financement.

**ARTICLE 2 :** Approuve le projet de marché sur procédure adaptée en vue de l'exécution des travaux.

**ARTICLE 3 :** Autorise le Maire à solliciter des subventions auprès de la Région, du Département et de tout organisme susceptible de contribuer au financement de l'opération.

le Maire